THE CLIMATE ACTION ACCELERATOR

ALIMA

The Alliance for International Medical Action

FEUILLE DE ROUTE ENVIRONNEMENTALE



AVRIL 2022

VERSION 2 | 05/04/2022

VERSION 1 | 15/12/2021

Lien vers la traduction en anglais

ALIMA, face aux enjeux du climat et de l'environnement 2020-2030

© Patrick Meinhardt | ALIMA

Sommaire

1 **Introduction**
- Avant-propos

2 **Vision et engagements**
- La vision
- L'approche
- Pourquoi agir ?
- Nos 10 engagements

4 **La crise écologique au cœur de nos projets**
- Des choix prioritaires en matière de santé, climat et d'environnement
- L'adaptation, une nécessité absolue
- La préparation à l'augmentation des besoins
- Le plaidoyer

5 **La réduction de l'empreinte d'ALIMA, une priorité assumée**
- Les émissions d'ALIMA en 2019
- La cartographie des flux
- Le choix d'une cible et d'une trajectoire de décarbonation
- Les leviers prioritaires
- Les solutions

10 **Les leviers de la transformation**
- Leadership
- L'investissement humain, clé du succès
- Le renforcement de notre modèle opérationnel
- La mobilisation des moyens financiers
- Entrainer ses partenaires et ses pairs
- La gouvernance
- Se donner les moyens de réussir

12 **Récapitulatif des cibles et réductions d'émissions prévues en 2030**

13 **Annexes techniques**

Liste des acronymes

AIE	Analyse d'impact environnementale
ALIMA	The Alliance for International Medical Action
CO_2	Dioxyde de carbone
GES	Gaz à effet de serre
GIEC	Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat
HFC	Hydrofluorocarbures
IT	Technologie de l'information
kCO_2e	Kilogrammes d'équivalent dioxyde de carbone
Km	Kilometres
Kt	Kilotonne
kWh	Kilowatt heure
Ltrs	Litres
M€	Millions d'euros
MOOC	Massive Open Online Course
MSF Supply	The Médecins Sans Frontières Supply Organisation
NEAT+	The Nexus Environmental Assessment Tool
ONGs	Organisations non gouvernementales
t.km	Tonne-kilometres
tCO_2e	Tonne d'équivalent dioxyde de carbone

CONTACT

Jérémy Coutelle
Chef de projet environnement, ALIMA

jeremy.coutelle@alima.ngo

Cette feuille de route est protégée par une licence **Creative Commons**. Plus d'information **ici.**



© Sylvain Cherkaoui | ALIMA

> **Conscients que nos pratiques et nos activités** peuvent être de nature à détériorer la qualité de l'environnement en général et celui des patients et des communautés auxquels nous dédions notre action en particulier, **nous nous engageons à minimiser notre empreinte écologique.** Chaque fois que cela est possible sans contrevenir à notre mission médicale humanitaire, **nous favorisons des pratiques durables, résilientes et les promouvons auprès de nos partenaires.** Nous sommes redevables de notre impact environnemental et transparents sur les progrès réalisés.
> - Charte ALIMA, Amendement du 17 Octobre 2020

Avant-propos

Transformer la médecine humanitaire. Depuis les premiers pas d'ALIMA, cette ambition porte chacune et chacun d'entre nous. Elle est au cœur de notre charte, et de notre action. Face à l'urgence climatique qui fait aujourd'hui consensus, alors que nous sommes chaque jour, sur nos projets, auprès de nos patients, témoins de l'impact humain du changement climatique, que signifie cette ambition ?

Si nous continuons à innover en matière de soins et de recherche, nous devons aussi aujourd'hui changer radicalement notre manière d'agir : la manière dont nous nous approvisionnons, nous nous déplaçons, nous consommons les énergies et nous gérons nos déchets. Nous nous le devons en tant qu'acteur médical et humanitaire responsable, convaincu que chaque organisation doit faire sa part, à son niveau et dans son contexte, dans cette action climatique mondiale.

Conscients de l'urgence et de la nécessité de passer à l'action, nous avons enclenché en une année notre démarche environnementale, en intégrant le principe de responsabilité environnementale dans notre charte. Ces derniers mois, nous avons construit, en intelligence collective, impliquant nombre d'entre vous, et avec le support essentiel du Climate Action Accelerator, cette feuille de route environnementale. Elle guide notre objectif collectif : d'ici 2030, réduire de 50% nos émissions de gaz à effet de serre et atténuer les pollutions locales nées de nos interventions.

Ces prochaines pages nous dessinent donc le chemin, les étapes, les priorités et les solutions pour enclencher ou accélérer l'adaptation de nos pratiques les plus polluantes et les plus émettrices de carbone, sans remettre en cause notre mission médicale humanitaire. Au contraire, c'est en nous adaptant que nous enrichirons notre action, et anticiperons les défis à venir. Sur ce chemin, chacune et chacun d'entre nous a un rôle essentiel à jouer.

Dans cette dynamique, nous allons agir et nous allons apprendre à chaque étape. Comme toujours depuis la naissance d'ALIMA, n'ayons pas peur de nous confronter à nos limites et, pourquoi pas, de faire des erreurs. Nous tirerons les leçons et nous ajusterons nos solutions. La seule erreur aujourd'hui serait de ne pas passer à l'action.

Richard Kojan, Président
Henri Leblanc, Directeur général Adjoint

VISION ET ENGAGEMENTS

La vision

Prenant la mesure de la crise écologique et du réchauffement climatique, ALIMA se veut responsable de ses propres émissions et solidaire des communautés les plus affectées à travers ses projets médicaux, sa recherche opérationnelle et son exigence d'optimisation de ses pratiques organisationnelles. Nous témoignerons depuis l'Afrique des conséquences de la crise écologique sur la santé et le bien-être des populations patients, dans le respect des principes de notre Charte. Nous travaillerons à entraîner nos partenaires d'action vers des pratiques durables et respectueuses de l'environnement, conscient de notre rôle dans la nécessaire mobilisation collective.

L'approche

Notre approche s'ancre dans quatre grands principes: intégration, inclusivité, coopération et redevabilité.

Intégration d'abord, au sein de notre mission sociale, en assumant une prise en compte transversale des enjeux environnementaux dans notre modèle d'action. Ainsi, nous entamons l'investigation d'un axe 'santé-environnement' dans nos projets médicaux et de recherche, en parallèle de la réduction programmée de notre empreinte écologique. La présente démarche environnementale vient renforcer et enrichir notre mission et va modifier nécessairement plusieurs aspects dans notre manière d'opérer, mais jamais au détriment de la qualité et du volume de soins et d'assistance aux populations vulnérables. Le respect de cette ligne rouge oriente le choix précis des solutions prioritaires, de même que l'équilibre recherché entre impact et faisabilité. Il est aussi primordial d'intégrer l'effort de décarbonation dans une démarche environnementale plus large, adressant les dégradations locales liées aux pollutions, la gestion des eaux, les déchets et l'usage du plastique. Cette approche est plus cohérente pour les équipes de terrain car elle prend en compte plusieurs limites planétaires ensemble, telles le climat, la biodiversité et les ressources en eau, et s'ancre ainsi dans leur quotidien.

Nous faisons le choix d'impliquer notre personnel, nos partenaires et les populations locales pour que notre engagement soit porté et nourri depuis les sites où nous agissons. C'est l'une des conditions de succès de notre feuille de route, tant pour sa phase de conception que pour sa mise en œuvre et les ajustements qui seront nécessaires par la suite. Conscients de nos besoins et de nos limites, nous prenons aussi le parti de travailler en partenariat étroit avec des experts des enjeux climat et de la décarbonation, de mettre en place des alliances techniques et de nous intégrer à des communautés de pratique et de partage pour apprendre de l'expérience des autres et partager la nôtre.

Enfin, nous serons redevables de nos progrès devant nos patients et leurs communautés, nos partenaires et le grand public, à travers la publication régulière de nos résultats de réduction d'empreinte.

Pourquoi agir ?

Le consensus issu des travaux du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) est sans équivoque et les chercheurs nous avertissent : "la crise climatique est arrivée et s'accélère plus vite que ce que la plupart des scientifiques avaient prévu. Elle est plus grave que prévu, menaçant les écosystèmes naturels et le destin de l'humanité" (Ripple et al., 2019). Ils appellent l'humanité à prendre en compte les limites de la planète en réduisant drastiquement l'utilisation des énergies fossiles et la consommation de ressources, en transformant les systèmes alimentaires, en protégeant la biodiversité et en développant des puits de carbone naturels. Limiter la hausse mondiale des températures à un niveau bien inférieur à 2°C suivant l'accord de Paris induit que les émissions de carbone soient divisées par deux d'ici 2030 et chutent à presque zéro d'ici 2050. La décennie que nous entamons sera décisive, et tous les secteurs de la société ont un rôle essentiel à jouer dans la transformation requise.

En tant qu'organisation médicale humanitaire, ALIMA a la responsabilité de répondre aux besoins d'assistance, de soins, et d'adaptation des communautés vulnérables qui sont et seront exacerbés par la crise écologique et ses effets déjà palpables sur nombre de nos projets. D'autant plus que si la contribution du continent africain aux gaz à effets de serre est à ce jour limitée, l'impact subi et sa vulnérabilité le placent de façon profondément inéquitable en première ligne des conséquences. ALIMA a une obligation éthique envers les populations et les patients de ne pas dégrader davantage leur environnement de par nos pratiques organisationnelles. Parallèlement, si on tient compte de l'accumulation des émissions de CO_2 sur une très longue période affectant de manière disproportionnée les communautés vulnérables dans les régions où les organisations d'aide comme ALIMA opèrent, nous inscrivons notre engagement dans un devoir universel envers les générations actuelles et futures de ne pas aggraver le réchauffement à l'échelle mondiale. Enfin, l'existence de voies alternatives concrètes, plus respectueuses de l'environnement - sous la forme de politiques internes, de choix d'équipements, d'achats ou d'énergies - complète les justifications pour un passage à l'action. De surcroît, ces pratiques alternatives offrent de nombreux co-bénéfices (santé, coûts, économie locale, motivation du personnel).

Au final, que ce soit pour des raisons de cohérence entre les valeurs de notre Charte et nos pratiques opérationnelles ; ou d'approfondissement de notre modèle opérationnel avec une localisation encore plus forte pour limiter les apports externes à l'Afrique lorsque cela est possible ; ou encore de renforcement de notre agilité et de résilience des communautés concernées, ALIMA a une responsabilité propre à agir face à la crise et assumer une redevabilité vis-à-vis des communautés pour lesquelles nous nous mobilisons, les patients, notre personnel et nos partenaires.

Nos 10 engagements

1. **Chaque membre d'ALIMA** a l'opportunité de contribuer au changement et à la mise en place de pratiques respectueuses de l'environnement. Nous investissons pour les former, les outiller et leur donner les moyens d'agir.

2. **Nous intégrons les enjeux de l'environnement et du climat dans nos programmes humanitaires**, notre recherche opérationnelle et notre témoignage.

3. **Nous baissons de 50% d'ici 2030 nos émissions** carbone, sans avoir recours à l'achat de crédits pour compenser.

4. Nous faisons le choix du bascul vers l'énergie renouvelable pour alimenter nos bâtiments médicaux, stocks logistiques et bureaux. **D'ici 2030, 80% de l'électricité générée sur nos programmes sera d'origine renouvelable.**

5. Nous mettons en place dès 2023 **une Charte Environnementale d'Achat Responsable** déclinant les critères nous guidant dans chacune de nos décisions d'achat.

6. Nous évaluons systématiquement les impacts environnementaux de nos actions humanitaires. D'ici 2024, **100% de nos projets de plus de 3 mois effectuent des analyses d'impact** et intègrent les meilleures options réalisables.

7. Dès 2024, tous nos projets de plus de 3 mois et bureaux sont dotés de **plans de gestion des déchets, en vue de leur réduction en amont,** leur recyclage et leur traitement responsable.

8. Notre siège et nos coordinations donnent l'exemple en mettant en œuvre une politique **'zéro déchets - zéro plastique à usage unique'.** Nous banissons l'usage des sacs en plastique jetables chez ALIMA.

9. Nous agissons pour **la promotion et la diffusion des actions environnementales auprès des communautés** que nous servons et des structures de santé que nous accompagnons.

10. **Nous entraînons nos partenaires opérationnels et les acteurs de notre écosystème** sur la voie d'un engagement environnemental exigeant, en partageant notre expérience, nos outils et en témoignant chaque année de nos avancées et de nos défis.



© Pamela Tulizo | ALIMA

LA CRISE ÉCOLOGIQUE AU COEUR DE NOS PROJETS

Les grands traits de la crise écologique pour l'Afrique sont bien identifiés. Les températures au Sahel devraient connaître d'ici 2050 encore +2°C de hausse et jusqu'à +2,5°C en Afrique australe, pour atteindre au moins 4°C de réchauffement cumulé. La population en Afrique subsaharienne devrait augmenter simultanément de 1,3 milliard d'habitants d'ici 30 ans. Dans ces conditions, les analyses du GIEC, de la Lancet Commission et du Mouvement de la Croix Rouge concordent : les défis de santé vont s'exacerber, les impacts affecteront de manière disproportionnée les populations les plus vulnérables, notamment en zones d'instabilité et de conflit ou dans les grands centres urbains, et le nombre de personnes en besoin d'aide humanitaire pourrait doubler dès 2030. Pour ALIMA, la croissance des besoins liés à la pression climatique, la démographie et les urgences complexes ne fait aucun doute et requiert de se mobiliser à travers nos programmes, et d'anticiper ces évolutions, plutôt que de les subir.

Des choix prioritaires en matière de santé, climat et d'environnement

L'augmentation des températures et les événements météorologiques extrêmes, combinés avec d'autres facteurs socio-économiques et environnementaux, exposent les populations à travers des vecteurs connus. La malnutrition avec l'insécurité alimentaire ; les maladies vectorielles avec le manque d'accès à l'eau, les écosystèmes et le profil évolutif des épidémies ; les pathologies respiratoires avec la pollution de l'air ; les déshydratations liées aux vagues de chaleur ; les déplacements et les dommages physiques et mentaux issus d'évènements extrêmes. D'autres pathologies sont liées à des dégradations locales.

Directement confrontée dans ses projets aux conséquences sanitaires sur ses patients, ALIMA se doit d'identifier les situations, les besoins et les questions de recherche prioritaires à la croisée de la santé, l'environnement et le climat, sur lesquels notre action peut avoir une plus-value. Nous établirons les partenariats scientifiques et d'expertise nécessaires avec des institutions spécialisées en Afrique et à l'international et initierons 2 à 3 projets de prise en charge et de recherche, permettant d'innover avec de nouvelles approches médico-opérationnelles, prioritairement dans les domaines de la malnutrition, de la pollution de l'air en milieu urbain ou des maladies vectorielles.

L'adaptation, une nécessité absolue

S'adapter à la nouvelle donne climatique sera critique pour réduire les risques, continuer à être en capacité d'agir dans des contextes dégradés et aider les communautés à devenir plus résilientes. En matière de santé, l'Afrique subsaharienne fait face au triple défi de développer l'accès aux soins en quantité et en qualité, pour répondre aux besoins d'une population en forte croissance, de renforcer la capacité des systèmes de santé à absorber des chocs et de décarboner son modèle de soins. Avec ses partenaires opérationnels en Afrique subsaharienne et les ministères de la Santé des pays concernés, ALIMA souhaite contribuer à dessiner ce futur en expérimentant de nouveaux modèles dans certains de ses nouveaux projets. Elle en évaluera les impacts à travers des collaborations académiques et techniques, et alimentera ainsi le mouvement de bascule nécessaire vers une couverture de santé accessible, soutenable, résiliente et décarbonée. De leur côté, la plupart des solutions climatiques favorisent également une plus grande autonomie vis-à-vis des énergies fossiles, des approvisionnements externes et, par le biais des matériaux de construction utilisés, plus de résilience pour faire face au changement de conditions environnementales. Cela justifie donc leur déploiement à double titre.

La préparation à l'augmentation des besoins

La pression climatique, la multiplication des évènements, des épidémies et des urgences complexes liées à une instabilité chronique posent le défi opérationnel du volume croissant des besoins et de la capacité à y répondre. Avec leurs réponses successives et les retours sur expérience, les acteurs de santé peuvent en tirer les leçons pour mieux se préparer. La présence de partenaires locaux, ancrés dans les zones d'intervention, offre une opportunité unique : celle de constituer un réseau d'anticipation des risques, de planification des contingences, d'alerte et de réponse opérationnelle partagée. Les professionnels médicaux africains peuvent être au cœur de la résilience à construire face aux chocs annoncés et être soutenus dans cette démarche avec l'aide financière des pays les plus émetteurs dont la responsabilité historique est écrasante.

Forte de son modèle opérationnel, ALIMA souhaite renforcer sa préparation opérationnelle aux urgences répétitives, accélérer la mise en place de partenariats avec des ONGs médicales locales et le transfert de capacités pour amplifier la réponse. Elle approfondira un modèle de mobilisation de ressources encore plus localisé, tant en ressources humaines, qu'en logistique et en récolte de fonds. Il s'agira aussi de repenser notre présence dans les mégapoles urbaines, lieux de concentration démographique et réceptacle d'impacts environnementaux aigus, notamment avec la multiplication attendue des vagues de chaleur combinées avec la pollution de l'air.

Le plaidoyer

Alors que la crise écologique prend souvent la forme de statistiques abstraites dans de lointains rapports publics, les professionnels de santé ont à travers les patients et leurs familles un rapport individuel aux conséquences sanitaires de la dégradation de l'environnement. Ils font face aux plus grands scandales de la négligence humaine – la faim, les maladies évitables, la désertification, les événements extrêmes plus intenses – et leurs impacts sur le bien-être et la santé.

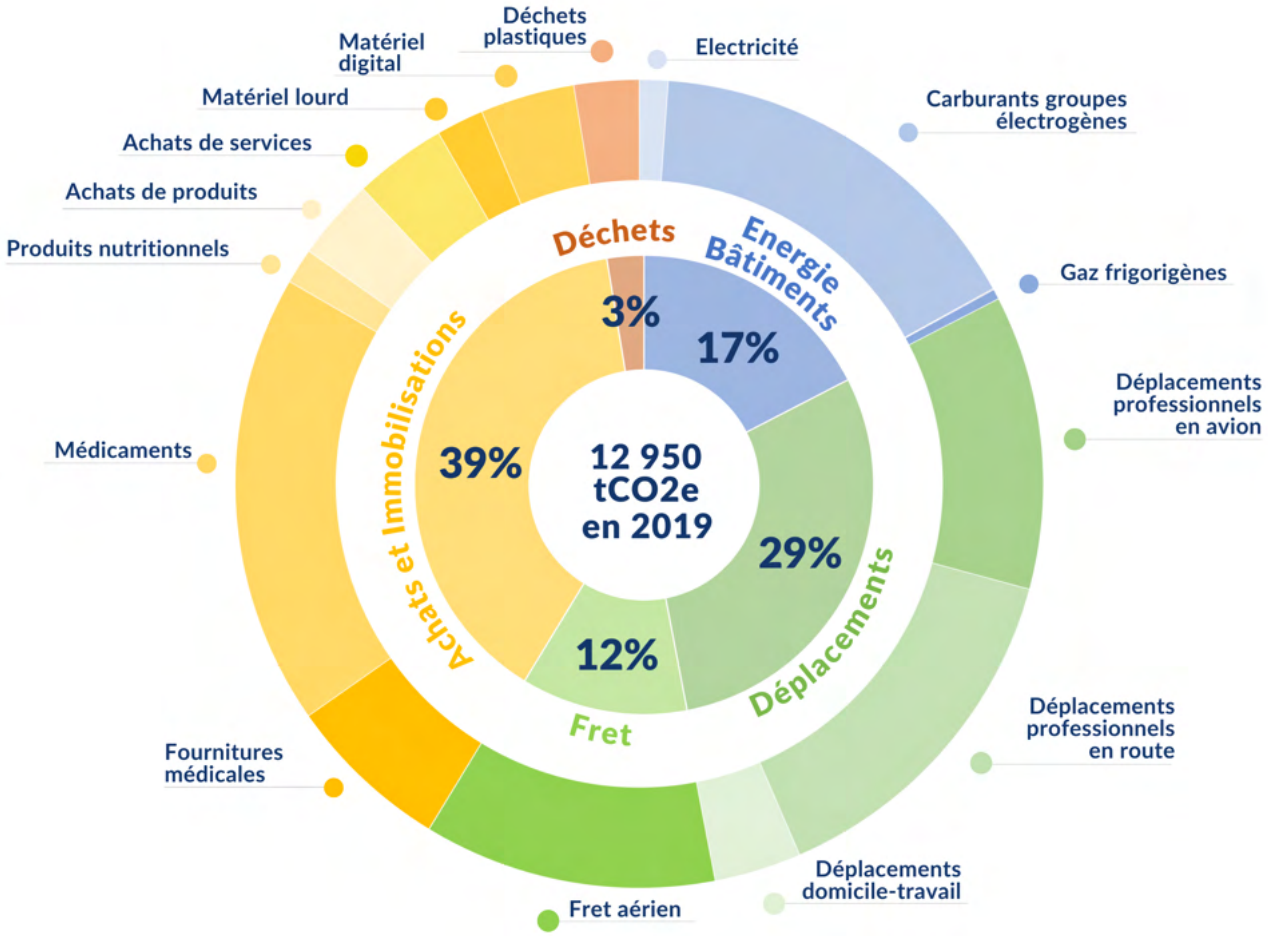
Les personnels d'ALIMA et ses partenaires ont l'opportunité de montrer l'impact concret, à visage humain, de la crise écologique. Depuis nos projets et dans le respect de notre Charte, nous pouvons témoigner et alerter des conséquences pour les patients qui ne manqueront de s'aggraver dans la décennie à venir, nous pouvons nouer des alliances stratégiques – avec d'autres ONGs environnementales ou humanitaires ou avec des réseaux scientifiques – et porter des messages en faveur de changements pour mieux influencer les décideurs locaux, nationaux et internationaux. Depuis l'Afrique subsaharienne, nous participerons à la documentation des impacts sur la santé des plus vulnérables, nous porterons la voix des médecins et infirmiers africains sur le climat et l'environnement et favoriserons des alliances pour mieux plaider et mieux influer.

LA RÉDUCTION DE L'EMPREINTE, UNE PRIORITÉ ASSUMÉE

Forte de ses engagements, ALIMA vise à réduire radicalement d'ici 2030 son empreinte écologique, tant en termes d'émissions de gaz à effet de serre (GES) que de dégradation de l'environnement local. Pour cela, la mesure initiale de notre empreinte est primordiale et nous prenons la décision de mettre en place un système interne de suivi annuel qui nous permettra de l'évaluer, à partir de 2019 pour le carbone et de 2022 pour les déchets. Nous pourrons ainsi rendre compte de façon transparente, et de manière chaque année plus précise, des progrès réalisés dans la poursuite de nos engagements de réduction.

Sans action de notre part, les émissions d'ALIMA seraient amenées à croître significativement dans la décennie à venir, de façon proportionnée à la croissance de nos opérations. C'est pourquoi nous intégrons, à ce stade, une hypothèse de +50% du budget de l'organisation d'ici 2030. Réduire de moitié ses émissions revient à découpler drastiquement l'évolution des émissions de la croissance des activités matérielles, à travers une baisse rapide de l'intensité carbone pour chaque euro dépensé.

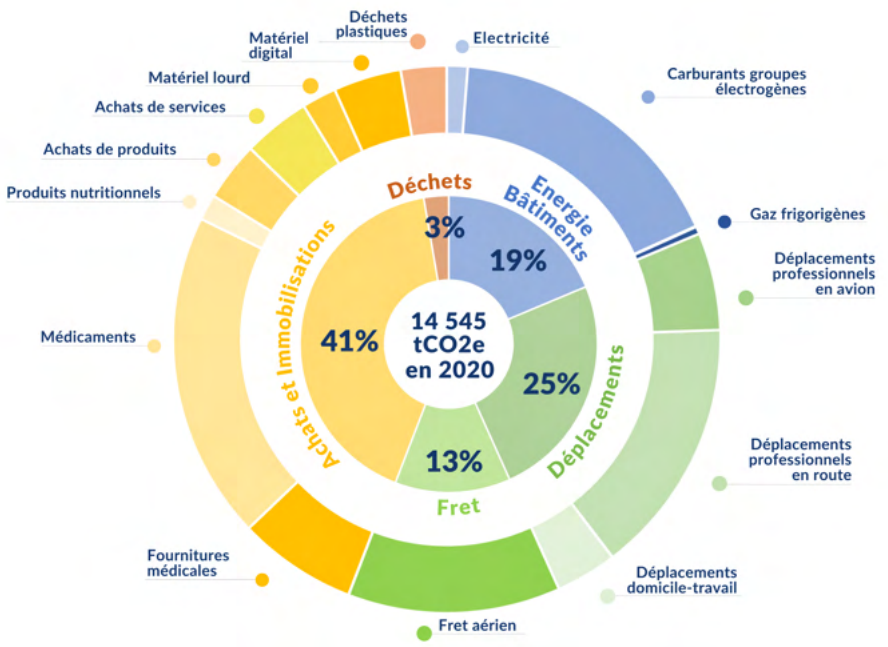
Les émissions de gaz à effet de serre d'ALIMA en 2019



Notre rapport d'empreinte carbone, réalisé pour l'ensemble de nos émissions directes et indirectes y compris la chaîne d'approvisionnement, montre que **les sources de nos émissions de GES sont très concentrées.** Ces sources représentent un périmètre organisationnel de 11 pays plus les sièges à Dakar et Paris, 1920 employés et 61 M€, soit l'ensemble des sites et des activités de l'organisation. **Trois postes, les achats, les transports et l'énergie dans les bâtiments totalisent 97% de notre empreinte en 2019 :**

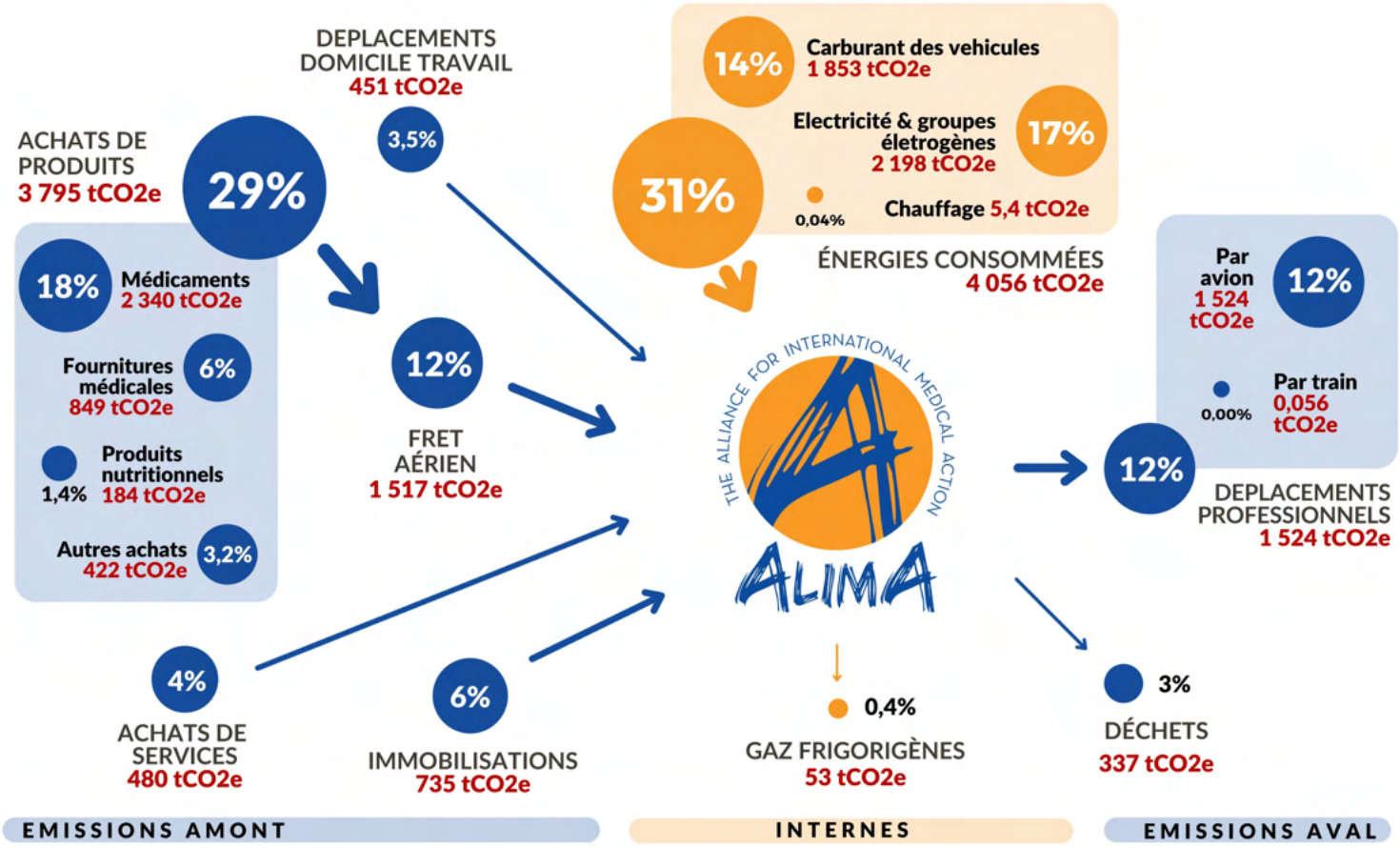
- **Les achats de biens et de services ainsi que les immobilisations** à raison de 39%, soit 33% pour les achats de biens et de services et 6% pour les immobilisations ;
- **Les transports représentent un grand pourcentage de l'empreinte**, avec 41% des émissions. Ceci prend en compte les déplacements professionnels et les déplacements domicile-travail qui représentent 29% de l'empreinte ainsi que le fret (principalement aérien) qui représente 12% de l'empreinte ;
- **L'énergie représente 17% de l'empreinte,** comprenant pour la majeure partie le carburant des groupes électrogènes, ainsi que les consommations électriques sur le réseau local, le chauffage au gaz naturel du bureau de Paris et les fuites de gaz frigorigène des climatiseurs.

Estimation des émissions d'ALIMA en 2020 - année de réference



Malgré l'impact des mesures Covid-19, notre estimation de l'empreinte d'ALIMA en 2020 indique une croissance des émissions carbone en raison de la forte augmentation des activités opérationnelles, passant de 12 950 tonnes de CO_2e en 2019 à 14 550 tonnes en 2020.

La cartographie des flux



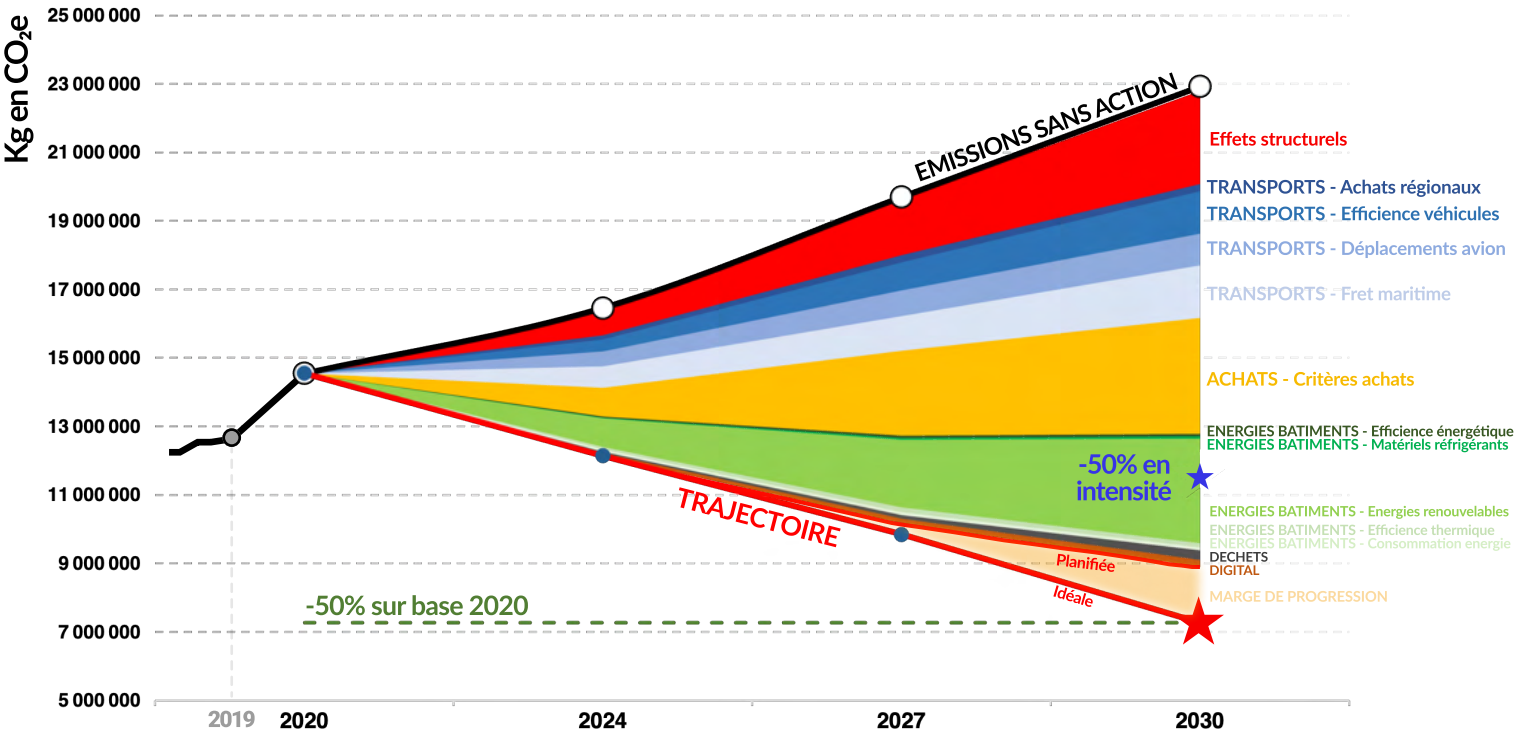
La cartographie dex flux permet de visualiser globalement les volumes de GES nécessaires au fonctionnement d'ALIMA, le caractère direct ou indirect des émissions ainsi que leur positionnement en amont ou en aval. Le premier constat est que 69% des émissions sont externes à l'organisation, principalement en amont à travers la chaîne d'approvisionnement.

Par ailleurs, **quatre postes clé - les achats de produits auprès de MSF Supply, le fret aérien, les carburants consommés par les générateurs et les véhicules et enfin les déplacements professionnels en avion - représentent 84% du volume total des émissions d'ALIMA.** Par voie de conséquence, c'est là que se trouvent les plus grands leviers de réduction et de transformation.

Le choix d'une cible et d'une trajectoire de décarbonation

Prenant acte du consensus scientifique et des accords de Paris préconisant d'atteindre la neutralité carbone à l'échelle planétaire d'ici 2050, ALIMA a pris la décision en 2020 de réduire de 50% ses émissions d'ici 2030, sans avoir recours à des actions de compensation externe. Prenant pour base l'année 2020 estimée, nous planifions dès à présent la réduction de 62% de notre intensité carbone et prévoyons une marge de progression pour tendre vers la cible idéale de 7300 tonnes en 2030.

La trajectoire de décarbonation d'ALIMA: 2020-2030



Plus de **85% de la réduction carbone sur 10 ans repose sur 5 grandes solutions**, les 15 autres solutions ne contribuant a priori qu'à 15% de l'impact recherché.
Ces 5 solutions sont la clé du succès:

1 Mettre en place des critères environnementaux pour encadrer les décisions d'achat et réduire l'empreinte liée au cycle de vie des produits et services utilisés.

2 Rationaliser les déplacements du personnel, notamment par avion.

3 Maximiser le passage du fret aérien au fret maritime pour l'approvisionnement des missions et des projets sur le terrain.

4 Passer à l'énergie renouvelable - le photovoltaïque essentiellement - par défaut, pour alimenter les bâtiments et le matériel sur le terrain.

5 Augmenter l'efficience énergétique des véhicules en agissant sur le poids, la motorisation et la maintenance.

La marge de progression

Une projection sur 10 ans comporte de nombreuses incertitudes. La croissance réelle du volume d'intervention d'ALIMA, les effets structurels issus des politiques de décarbonation sur l'appareil productif, le rythme de déploiement du photovoltaïque en Afrique subsaharienne sont autant d'éléments à ajuster. Des innovations rendront possibles des substitutions de produits dans 5 à 10 ans qui ne sont pas envisageables aujourd'hui. C'est pourquoi nous faisons le choix d'inclure une marge de progression à partir de 2027 pour tendre vers la cible idéale.



© Olympia de Maismont | ALIMA

Les leviers prioritaires

Dans la construction de notre feuille de route, ALIMA et le Climate Action Accelerator ont sélectionné 20 solutions correspondant aux leviers principaux, en fonction de leur impact environnemental, des efforts requis pour les déployer et de leur compatibilité avec les opérations d'assistance. Pour gagner en efficience, il s'agit d'éviter la dispersion sur trop actions symboliques, tout en intégrant des solutions favorisant l'engagement du personnel et leur appropriation des enjeux.

Outre les 5 solutions prioritaires en matière de décarbonation, d'autres solutions sont considérées comme critiques pour réduire la dégradation locale de l'environnement induite par nos activités. Il s'agit souvent de process ou de politiques, les réalisations concrètes devant être définies en fonction de chaque terrain et de chaque contexte :

- **l'analyse systématique des impacts environnementaux** à l'échelle des projets;
- la mise en place de **plans de gestion des déchets, notamment médicaux,** pour tous les projets de plus de 3 mois afin de limiter les pollutions des sols et de l'air et préserver la ressource en eau;
- la mise en œuvre d'**une politique de 'zéro déchets/ zéro plastique à usage unique'** au siège et dans les coordinations pays.

Sur ce chemin, **les bénéfices associés aux solutions de la feuille de route sont nombreux et entraînent des externalités positives.** A travers la plus grande localisation de l'aide, une meilleure santé et bien-être du personnel, le développement de l'économie locale, la réduction de la pollution de l'air, de l'eau et des sols, la préservation de la biodiversité et parfois des gains financiers, **la mission sociale d'ALIMA en sortira renforcée.**

Les solutions

	Solution	Résulats attendus
Transports	**Augmenter la part du fret maritime dans le transport de marchandises**	**En 2024, 35% des tonnes kilomètres prévisionnelles transportées par fret aérien sont remplacées par du fret maritime et 70% en 2030, soit une réduction de 640 tonnes de CO_2e en 2024 et 1530 tonnes de CO_2e en 2030.**
	Réduire les déplacements professionnels en avion	**Réduire de 30% le kilométrage lié aux déplacements professionnels prévisionnels en avion d'ici 2024, soit 430 tonnes de CO_2e évitées et 50% d'ici 2030, soit 910 tonnes évitées.**
	Maximiser le remplissage des containers afin d'en réduire leur fréquence	La mutualisation des approvisionnements est une bonne pratique logistique qui peut permettre de réduire d'environ 10% les émissions de gaz à effet de serre liées au fret routier et maritime d'ici 2030.
	Réduire le volume, le poids et le conditionnement des marchandises	La réduction du volume et du poids du conditionnement des marchandises est une bonne pratique logistique qui permet de réduire d'environ 6% les émissions de gaz à effet de serre liées au fret aérien et routier.
	Réduire la consommation d'énergie du parc de véhicules	**Réduire de 15% les émissions prévisionnelles liées à la consommation de carburant des véhicules pour l'année 2024, soit 350 tonnes de CO_2e évitées et 40% pour 2030 soit 1250 tonnes évitées.**
Achats	**Réduire l'impact environnemental des achats.**	**Réduire de 15% pour 2024 les émissions prévisionnelles liées au cycle de vie des biens et services achetés, soit 820 tonnes de CO_2e évitées et 50% pour 2030, soit 3380 tonnes évitées.**
	Réduire le nombre de tonnes kilomètres parcourus grâce aux achats régionaux	Réduire de 10% d'ici 2024 et 30% d'ici 2030 les tonnes kilomètres transportées, grâce aux achats régionaux, soit une réduction de 120 tonnes de CO_2e évitées pour 2024 et 200 tonnes pour 2030.
	Remplacer le plastique par des solutions alternatives	**L'objectif d'ALIMA est de bannir l'usage des sacs en plastique jetables d'ici 2024 et de réduire de 50% d'ici 2030 la quantité de plastique à usage non médical utilisé dans ses projets (distribution et emballages).**
Energies et Bâtiments	Réduire le gaspillage d'énergie	Réduire la consommation prévisionnelle de kilowatts/heure de 3% d'ici 2024, de 10% d'ici 2030, soit une réduction de 60 tonnes de CO_2e pour 2024 et 80 tonnes pour 2030.
	Réduire la consommation d'énergie des bâtiments	Réduire la consommation prévisionnelle des kilowatts/heure consommés de 4% d'ici 2024 et 17% d'ici 2030, ceci équivaut à des réductions d'émissions de 80 tonnes de CO_2e pour 2024 et 135 tonnes pour 2030.
	Décarboner la consommation d'électricité	**En 2024, 30% des Kilowatts/heure consommés provient de sources d'énergies renouvelables et 80% d'ici 2030, soit une réduction d'émissions de 834 tonnes de CO_2e pour 2024 et de 3000 tonnes pour 2030.**
	Eviter les émissions de gaz à très fort potentiel de réchauffement	D'ici 2024, 30% du parc de matériel réfrigérant fonctionnera avec des gaz non HFC et 100% en 2030. 100% du matériel sera décommissionné dans le cadre de filières responsables. L'émission d'environ 77 tonnes de CO_2e sera ainsi évitée pour 2030.
	Réduire la consommation des matériels	Réduire les kilowatts/heure consommés de 2% d'ici 2024 et 8% d'ici 2030, soit 40 tonnes de CO_2e évitées pour 2024 et 63 tonnes pour 2030.
Déchets et Écosystèmes	**Réduire la pollution locale provenant de la mauvaise gestion des déchets**	**D'ici 2024, le siège ainsi que l'ensemble des coordinations et des projets réguliers auront mis en place un plan de gestion et de réduction des déchets, permettant d'éviter 40 tonnes de CO_2e en 2024 et 270 tonnes en 2030.**
	Limiter les pollutions des sols, de l'eau et de l'air provenant des déchets médicaux	**D'ici 2024, 100% des projets médicaux ont mis en place, dans le cadre du plan de gestion des déchets, un système de ségrégation des déchets médicaux, la mise en œuvre des meilleures options environnementales réalisables.**
	Prévenir et limiter les dégradations de l'environnement générées par les projets	**D'ici 2024, 100% des projets de plus de 3 mois effectuent des analyses d'impact environnemental (AIE) de l'ouverture à la fermeture et ont intégré les meilleures options réalisables dans leur plan d'action.**
	Préserver la ressource en eau	**D'ici 2024, 100% des projets de plus de 3 mois ont mis en œuvre les meilleures options environnementales réalisables liées à gestion de la ressource en eau issue des analyses d'impact environnemental.**
Digital et Transversal	Réduire les émissions de gaz à effet de serre issues du numérique	Réduire le taux de renouvellement des équipements numériques de 25% d'ici 2024 et de 50% d'ici 2030, soit une réduction de 78 tonnes de CO_2e en 2024, et 210 tonnes en 2030.
	Systématiser au quotidien les pratiques éco-responsables, favoriser la sensibilisation et l'implication de chacun	Systématiser les bonnes pratiques et réduire de 5% les émissions prévisionnelles liées aux déplacements domicile-travail d'ici 2024 et 15% d'ici 2030, soit respectivement 28 et 120 tonnes de CO_2e évitées.
	Avancer vers la réalisation d'un siège bas carbone	D'ici 2024, l'objectif d'ALIMA est d'acter ou non la construction d'un siège bas carbone.

Les 5 solutions sur la decarbonation qui font plus de 85% de l'impact attendu

Les solutions principales liées à la reduction des pollutions locales

LES LEVIERS DE TRANSFORMATION

La feuille de route environnementale nous engage dans une transformation radicale de notre modèle d'action d'ici 2030. Pour cela il nous faut réunir toutes les conditions de succès internes et externes dont dépendent sa réalisation, de façon à atteindre nos objectifs.

1

Leadership

Notre action climatique est déterminée et sans ambiguïté. Elle vise à atteindre des résultats ambitieux qui engagent l'ensemble de l'organisation et de ses membres. La mise en œuvre de la feuille de route est portée par la direction d'ALIMA, qui rendra régulièrement des comptes sur nos avancées et mobilisera les moyens du changement. Conformément à notre logique d'alliance, ALIMA est déterminée à entraîner et embarquer ses partenaires dans une démarche environnementale ambitieuse, et à jouer un rôle moteur dans les coalitions les plus actives sur le sujet.

2

L'investissement humain, clé du succès

La compréhension des enjeux, la mise à disposition des moyens humains et la montée en compétences du personnel d'ALIMA sont, plus que toute autre dimension, le facteur critique de réussite. Nous décidons ainsi de créer un poste de chef de projet environnement dès 2022, de renforcer notre expertise en matière d'achats, d'assainissement et de gestion des déchets, d'établir un organigramme des responsabilités du siège jusqu'au terrain et surtout de déployer un plan de formation systématique au bénéfice de nos collaborateurs. Le partenariat avec le Climate Action Accelerator et avec d'autres organismes ou entreprises spécialisés vient compléter le dispositif.

3

Le renforcement de notre modèle opérationnel

ALIMA se démarque de nombreuses autres ONGs basées en Europe ou ailleurs par la limitation des apports externes, avec son siège opérationnel à Dakar, ses équipes principalement issues des pays d'opération, ses interventions en alliance avec des partenaires locaux et une logique forte de partenariat avec des acteurs de tout horizon. De nombreuses solutions retenues dans la feuille de route environnementale impliquent d'approfondir la localisation de l'aide, avec plus d'achats régionaux, une rationalisation des déplacements internationaux et la mobilisation de compétences techniques sur place, contribuant ainsi au développement local. Par ailleurs, la recherche et l'innovation pour améliorer la prise en charge des patients et inventer les nouveaux modèles de soins universels, résilients et décarbonés, ainsi que l'intégration du principe de plaidoyer en alliance, sont autant d'atouts à conforter pour relever le défi de l'urgence climatique.

4

La mobilisation des moyens financiers

Sur les 3 premières années d'opérationnalisation (2022-2024), notre première estimation des coûts associés à la mise en œuvre du volet décarbonation de la feuille de route tend à indiquer une neutralité financière voire des économies pour l'organisation : un investissement cumulé de l'ordre de 3,1 millions d'euros pour une économie de l'ordre de 3,4 millions. Les dépenses évitées sur les transports (fret et déplacements) compensent de manière significative les dépenses nécessaires en matière d'énergie, de matériel, de formation et de moyens humains supplémentaires. Avec le recours à des prestataires externes, le retour sur investissement en matière d'énergie photovoltaïque peut être réalisé à partir de 2 ou 3 ans dans certains contextes. Une incertitude demeure aujourd'hui autour de l'impact financier des critères d'achat environnementaux et de la régionalisation des achats, ces derniers devant être précisés pour chaque catégorie d'items en 2022 et 2023.
Il convient d'engager un dialogue institutionnel résolu avec les bailleurs pour faciliter la transformation engagée et veiller à ce que les surcoûts engendrés sur certains postes budgétaires soient couverts favorablement. En interne, le cycle de programmation des projets, des approvisionnements, et des demandes de financement doit être ajusté pour tenir compte des objectifs et indicateurs de la feuille de route.

5

Entrainer ses partenaires et ses pairs

Conscients de notre responsabilité sociale, nous chercherons à entraîner dès 2022 nos partenaires opérationnels vers le basculement de pratiques nécessaire . Nous organiserons des ateliers de formation et de partage avec des ONGs nationales de l'aide et de la santé et contribuerons - à notre échelle - à entraîner l'écosystème humanitaire en Afrique de l'Ouest et du Centre. Nous publierons nos résultats et nos défis en toute transparence et dans un esprit d'intelligence collective avec nos pairs de l'action humanitaire.



© Patrick Meinhardt | Unsplash

6 GOUVERNANCE

Pilotage

La mise en œuvre de la feuille de route est coordonnée à partir de 2022 par un chef de projet environnement rattaché à la direction d'ALIMA. Il anime, diffuse, oriente et monitore l'action avec l'appui :

- de référents techniques identifiés au sein d'ALIMA par famille de solutions, dont un référent Achats qui jouera un rôle crucial dans la mise en place des critères environnementaux ;
- d'experts "métier" externes, associés à l'action, et particulièrement ceux du Climate Action Accelerator
- des équipes projets et des coordinations ALIMA dans les pays, en première ligne pour mettre en pratique les solutions prioritaires.

En plus du chef de projet, la mise en œuvre de la feuille de route est assurée par:

- Un comité de pilotage ALIMA/Climate Action Accelerator élargi qui assure le conseil et propose les arbitrages et orientations stratégiques au fur et à mesure de la mise en œuvre des actions.
- Un rapport d'avancée qui sera publié et diffusé chaque année.

Responsibilités

Dès 2022, afin de faciliter le passage à l'action, les principales responsabilités dans la mise en œuvre de la feuille de route seront attribuées ou co-attribuées, aux différents niveaux de l'organisation (projets - Coordination pays - Siège/support). Régulièrement, les profils de postes, référentiels de compétences, seront mis à jour en fonction. Les chefs de missions, les chefs de projets, le service médical et l'ensemble de la chaîne des logisticiens, du projet au siège, auront un rôle particulièrement central dans l'action.

Se donner les moyens de réussir

Objectif	Résultats attendus
Mesurer les émissions de carbone, la quantité et la typologie des déchets de l'organisation	Des systèmes de mesure et de monitoring pour les émissions carbone et les déchets solides et liquides sont en place pour l'ensemble de l'organisation.
Assurer le pilotage, le suivi et la redevabilité sur les engagements pris et les projets identifiés dans la feuille de route	• Un chef de projet environnement a été recruté. • Un rapport d'avancement est produit chaque année.
Intégrer l'expertise technique indispensable au sein de l'organisation	• Un chef de projet 'achats responsables' a été nommé. • Un référent eau, hygiène, déchets a été nommé/recruté. • Des partenariats externes sont en place pour les achats/ approvisionnement et l'énergie.
Former le personnel pour leur donner les moyens de concrétiser les engagements environnementaux d'ALIMA	• Les formations indispensables ont été dispensées à l'ensemble des personnels ciblés. • 100% du personnel ont suivi les modules de sensibilisation (ex: MOOC Feuille de route). • Les aspects environnementaux sont systématiquement intégrés dans les formations logistiques.
Intégrer la responsabilité environnementale dans les profils de poste des managers opérationnels et techniques	• Les profils de poste des responsables de desk, des chefs de mission et des coordinateurs de projet terrain décrivent leur responsabilité environnementale et tâches associées. • Les profils de poste des responsables logistiques, médicaux et administratifs, au siège comme sur le terrain, précisent leur responsabilité environnementale et tâches associées.
Intégrer dans le cycle de programmation les engagements environnementaux et les moyens associés pour les réaliser	Chaque plan d'action annuel informe des actions entreprises pour contribuer à la réalisation des engagements de la feuille de route, fixe les objectifs annuels et intègre les moyens nécessaires dans le budget. Les demandes de financement aux bailleurs intègrent les moyens pour réalisation des objectifs à l'échelle des projets.
Partager l'expérience d'ALIMA avec ses partenaires opérationnels et ses pairs	Une capacité interne est établie pour transmettre l'expérience et le savoir faire d'ALIMA avec ses partenaires et pairs.

Récapitulatif des cibles et réductions d'émissions prévues en 2030

23 000 tCO_2e — Emissions annuelles estimées en 2030 si aucune action n'est entreprise

-2 700 tCO_2e — **Effets structurels** : Politiques de décarbonation et améliorations technologiques sur des sources hautement émissives (aviation, production électrique nationale, industrie...)

Transports — **-3 900 tCO_2e**

Fret aérien à maritime	Deplacements professionnels	Consommation des véhicules	Achats regionaux
-35% t.km en 2024 -70% t.km en 2030	-35% km en 2024 -50% km en 2030	-15% ltrs en 2024 -40% ltrs en 2030	-10% t.km en 2024 -30% t.km en 2030

Achats — **-3 400 tCO_2e**

Impacts environnementaux des achats
-15% kCO_2e en 2024
-50% KCO_2e en 2030

Energies & Bâtiments — **-3 400 tCO_2e**

Passage aux energies renouvelables	Consommation des bâtiments
30% kWh en 2024 80% kWh en 2030	-4% kWh en 2024 -17% kWh en 2030

Déchets & Ecosystèmes — **-300 tCO_2e**

Analyse d'impact environnemental et plan de gestion des déchets	Préservation de la ressource en eau
100% des projets en 2024	100% des projets en 2024

Digital & Transversal — **-300 tCO_2e**

Taux de renouvellement des équipements numériques	Deplacements domicile-travail	Siège bas carbone
-25% en 2024 -50% en 2030	-5% km en 2024 -15% km en 2030	Décision prise en 2024

-14 000 tCO_2e en 2030 → **-62% en intensité*** → emissions estimées en 2030 = **9 000 tCO_2e**

**62% de réduction des émissions par rapport au total des émissions sans action en 2030, en tenant compte d'une croissance prévisionnelle d'ALIMA.*

-1 700 tCO_2e — **Marge de progression** : En fonction du taux réel de croissance d'ALIMA, du contexte et des nouvelles opportunités issues de la recherche et l'innovation, **des ajustements seront considérés pour atteindre la cible idéale de -50% des émissions carbone par rapport à 2020.**

-15 700 tCO_2e en 2030 → **-50% en volume par rapport à 2020** → emissions estimées en 2030 = **7 300 tCO_2e**

Total des émissions évitées 2020-2030 = 73 500 tCO_2e

ANNEXES TECHNIQUES

1 La charte ALIMA

2 La méthodologie de construction de la feuille de route

3 La liste des solutions

4 Le plan de formation

5 Les indicateurs par engagement

6 Les indicateurs par solution

7 Les indicateurs par moyen

8 Les référents par solution



© Patrick Meinhardt | ALIMA

LE PATIENT D'ABORD

Le patient est au cœur de toute notre action.

Les équipes terrains étant chaque jour en lien direct avec les patients, elles sont par conséquent au centre de tout ce que nous faisons.

Le travail des équipes qui les entourent doit avoir un seul et unique objectif : créer les conditions qui permettent au personnel en première ligne de soigner les patients de manière rapide, efficace et redevable.

RÉVOLUTIONNER LA MÉDECINE HUMANITAIRE

À travers la recherche médicale et la quête d'innovations, nous contribuons à l'amélioration de la qualité médicale dans nos projets et diffusons nos avancées au reste des praticiens humanitaires et médicaux.

Nous construisons donc des preuves scientifiques, des savoirs et des modes opératoires qui permettent à nos innovations médicales d'être adoptées par d'autres.

RESPONSABILITÉ ET LIBERTÉ

Les personnels d'ALIMA sont libres et responsables d'entreprendre toute action collective qu'ils estiment être dans le meilleur intérêt des patients, à l'unique condition que ces actions répondent à l'ensemble de nos Principes et de nos Valeurs énoncés dans la présente Charte.

Ils s'interdisent de prendre des décisions si celles-ci peuvent être prises au plus près du patient, ALIMA accepte la prise de risques pour l'organisation, mesurée et proportionnée, dès lors que l'intention en est positive et la décision éclairée. Nous assumons nos échecs si des leçons en sont tirées.

AMÉLIORER LA QUALITÉ DE NOS ACTIONS

ALIMA s'engage à questionner et améliorer en permanence sa pratique, en particulier médicale. Nous nous tenons au courant de l'état de la science.

Nous travaillons en partenariat avec des organisations ou des personnes dont l'expertise contribue à cette amélioration.

Sans jamais baisser les bras pour améliorer nos pratiques, nous adaptons nos attentes qualitatives à nos contextes d'intervention.

FAIRE CONFIANCE

Nous abordons les autres en confiance, conscient que chacun a des talents et aspire à donner le meilleur de soi-même.

Nous respectons l'ensemble des personnes qui constituent notre environnement: les patients, leurs familles, nos collègues et le travail de nos partenaires (gouvernements, bailleurs de fonds, instituts de recherche, ONGs, société civile,...).

L'INTELLIGENCE COLLECTIVE

Nous sommes plus intelligents à plusieurs; collaborer avec les communautés, nos collègues et nos partenaires est essentiel à la réalisation de notre vision.

Au sein de nos équipes, celles de nos partenaires et dans notre environnement, des personnes ont une expertise à partager. Nous devons les consulter afin de trouver les meilleures solutions pour nos patients.

ALIMA revendique que le travail en partenariat permet d'exercer son métier de façon plus efficace et plus performante.

ALIMA est une association, qui appartient à ses membres, qui font ou ont fait, les opérations au jour le jour.

RESPONSABILITÉ ENVIRONNEMENTALE

Conscients que nos pratiques et nos activités peuvent être de nature à détériorer la qualité de l'environnement en général et celui des patients et des communautés auxquels nous dédions notre action en particulier, nous nous engageons à minimiser notre empreinte écologique.

Chaque fois que cela est possible sans contrevenir à notre mission médicale humanitaire, nous favorisons des pratiques durables, résilientes et les promouvons auprès de nos partenaires.

Nous sommes redevables de notre impact environnemental et transparents sur les progrès réalisés.

LA CHARTE ALIMA

La raison d'être d'ALIMA est de sauver des vies et soigner les populations les plus vulnérables, sans aucune discrimination identitaire, religieuse ou politique, à travers des actions basées sur la proximité, l'innovation et l'alliance d'organisations et d'individus.

Nous agissons avec humanisme, impartialité, dans le respect de l'éthique médicale universelle et de notre environnement. Pour accéder aux patients, nous nous engageons à intervenir de façon neutre et indépendante.

THE ALLIANCE FOR INTERNATIONAL MEDICAL ACTION
ALIMA

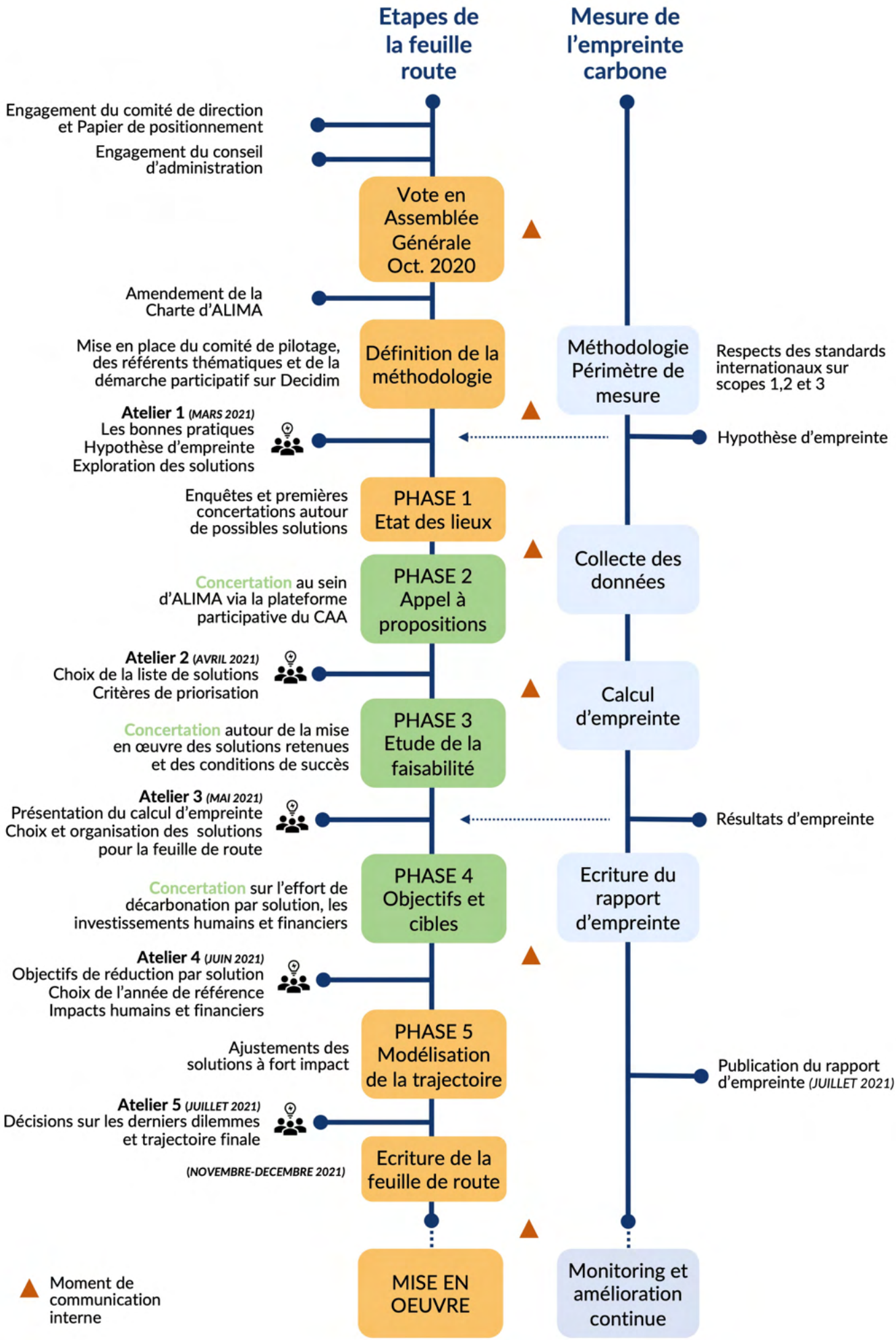
SOIGNER
INNOVER
ENSEMBLE

J'ai lu la charte, j'adhère à son contenu et accepte d'en appliquer les principes pendant la durée de mon engagement au sein d'ALIMA.

Signature *Date*

Cette charte a été validée par un vote lors de l'Assemblée générale en octobre 2017 et modifiée par un vote lors de l'Assemblée générale en octobre 2020.

La méthodologie de construction de la feuille de route



La liste des solutions

CLIQUEZ ICI POUR TELECHARGER TOUTES LES FICHES

CLIQUEZ SUR LA SOLUTION POUR VISUALISER SA FICHE COMPLÈTE

Transports

- Augmenter la part du fret maritime dans le transport de marchandises
- Réduire les déplacements professionnels en avion
- Maximiser le remplissage des containers afin d'en réduire leur fréquence
- Réduire le volume, le poids et le conditionnement des marchandises
- Réduire la consommation d'énergie du parc de véhicules

Achats

- Réduire l'impact environnemental des achats
- Réduire le nombre de tonnes kilomètres parcourus grâce aux achats régionaux
- Remplacer le plastique par des solutions alternatives

Energies et Bâtiments

- Réduire le gaspillage d'énergie
- Réduire la consommation d'énergie des bâtiments
- Décarboner la consommation d'électricité
- Eviter les émissions de gaz à très fort potentiel de réchauffement
- Réduire la consommation des matériels

Déchets et Écosystèmes

- Réduire la pollution locale provenant de la mauvaise gestion des déchets
- Limiter les pollutions des sols, de l'eau et de l'air provenant des déchets médicaux
- Prévenir et limiter les dégradations de l'environnement générées par les projets
- Préserver la ressource en eau

Digital et Transversal

- Réduire les émissions de gaz à effet de serre issues du numérique
- Systématiser au quotidien les pratiques éco-responsables, favoriser la sensibilisation et l'implication de chacun
- Avancer vers la réalisation d'un siège bas carbone

Le plan de formation

	Thème de formation	Publics ciblés
INDISPENSABLES	Bilan carbone	2 personnes formées dont le Chef de projet Environnement
	Gestion et planification des commandes	• Tous les coordinateurs logistiques et médicaux • Formation interne continue
	Critères environnementaux d'achats	• Tous les référents et coordinateurs logistiques, et responsables d'achats • Formation initiale externe à fin d'internalisation
	Energies renouvelables	• 2 référents au siège à Dakar • Formation initiale externe à fin d'internalisation
	Gestion et traitement des déchets	• Coordinateurs medicaux et logistiques • Formation initiale externe à fin d'internalisation
	Analyses d'impact environnemental	2 référents au siège à Dakar (e.g. NEAT+)
	Efficience énergétique des bâtiments et des matériels	Tous les coordinateurs logistiques et les référents pharmacie
COMPLEMENTAIRES	Gestion des outils de travail collaboratif	• 15 personnes formées • Formation initiale externe à fin d'internalisation
	Optimisation des conditionnements de marchandises	• 15 personnes formées • Formation initiale externe à fin d'internalisation
	Consommation des véhicules (éco-conduite)	• Tous les chauffeurs • Formation interne continue • Modules à developper

Les indicateurs par engagement

Engagement	Résultats attendus	Indicateur	Données à collecter
ALIMA investit dans la formation et les outils pour son personnel et lui donne les moyens d'agir.	Les formations identifiées comme indispensables sont dispensées pour le personnel ciblé.	Proportion des personnels en poste ciblés ayant été formés	Nombre de personnes ciblées et formées par catégorie de formation Nombre d'heures de formation
Intégration des enjeux santé, environnement et climat dans la mission sociale.	Les plans d'action annuels d'ALIMA intègrent des projets humanitaires adressant les conséquences sanitaires des dégradations environnementales et du dérèglement climatique.	Proportion des projets intégrant des objectifs d'assistance, de recherche opérationnelle ou de plaidoyer sur les liens entre santé, environnement et climat	Nombre de projets concernés
Réduire de 50% les émissions de GES d'ici 2030.	Le nombre de tonnes de CO_2e en 2024, se situe en-dessous de 8,9 Kt (-62% en intensité carbone) en 2030 et le plus proche possible de 7,3 Kt (-50% base 2020).	Nombre de tonnes de CO_2e (*)	Bilan carbone annuel
L'énergie renouvelable devient la source d'électricité par défaut des projets d'ALIMA.	En 2030, 80% de l'énergie électrique produite installée par Alima est d'origine renouvelable.	Proportion du nombre total de KwH produits par les installations électriques d'Alima d'origine renouvelable	KWh produits et consommés par source
Une Charte Environnementale d'Achat Responsable est en place dès 2023.	Une Charte Environnementale d'Achat définit dès 2023 les critères environnementaux à prendre en considération pour chaque catégorie d'articles achetés.	Proportion en volume financier des achats effectués couverts par des critères environnementaux	Montants des factures de biens et de services achetés ayant respecté les critères de la Charte
Les impacts environnementaux de chaque projet sont analysés et les meilleures options réalisables mises en œuvre.	A partir de 2024, 100% des projets de plus de 3 mois font l'objet d'une analyse d'impact environnemental. Les meilleures options réalisables, dans leur contexte, sont intégrées aux plans d'action et mises en œuvre.	Proportion des projets ayant réalisé une analyse d'impact Proportion des projets ayant intégré dans leur plan d'action des meilleures options réalisables	Nombre de projets de plus de 3 mois Nombre d'analyses d'impact environnemental Contenu des plans d'action
La réduction des déchets et des pollutions induites.	La quantité et la typologie des déchets sont mesurées à partir de 2022 et des objectifs quantifiés de réduction sont fixés en 2023 pour 2030. A partir 2024, 100% des coordinations et des projets réguliers ont un plan de gestion des déchets en vue de leur réduction, recyclage et traitement responsable.	Système de mesure et de monitoring de la quantité et typologie des déchets mis en place dans les projets Proportion du nombre de projets/sites réguliers disposant d'un plan de gestion des déchets en 2024	Résultats des mesures de déchets Objectifs de réduction Nombre de projets et site réguliers Nombre de plans de gestion des déchets
Nos sièges et coordinations donnent l'exemple avec une politique 'zero déchets - zéro plastique usage unique' dès 2024.	Dès 2024, nos sièges de Dakar et Paris et nos coordinations intègrent des objectifs 'zéro déchets - zéro plastique à usage unique' dans leurs plans de gestion de déchets.	Compte-rendu annuel	Quantité et typologie des déchets émis
Nous entraînons nos partenaires opérationnels et les acteurs de notre écosystème sur la voie d'un engagement environnemental exigeant.	D'ici fin 2022, les 5 partenaires opérationnels ont fait l'objet d'une démarche par ALIMA et le Climate Action Accelerator en vue de l'adoption d'un engagement environnemental. Dès 2022, des évènements ou sessions de capitalisation, de partage d'expérience et de transfert de savoir-faire sont organisés en Afrique de l'Ouest avec d'autres acteurs de l'aide et de la santé.	Proportion de partenaires opérationnels ayant engagé une démarche environnementale Nombre d'évènements ou sessions concernés en Afrique de l'Ouest	Nombre de partenaires Nombre de partenaires ayant engagé une démarche environnementale Liste des acteurs ayant assisté aux évènements

Les indicateurs par solution

	Solution	Résulats attendus	Indicateurs	Données à collecter
Transports	Augmenter la part du fret maritime dans le transport de marchandises	***En 2024, 35% des tonnes kilomètres prévisionnelles transportées par fret aérien sont remplacées par du fret maritime et 70% en 2030, soit une réduction de 640 tonnes de CO_2e en 2024 et 1530 tonnes de CO_2e en 2030.***	• **Proportion volume fret maritime et aérien dans le volume total de fret** • **Proportion des missions ayant un plan annuel d'approvisionnement**	• **Tonnes.kms parcouru par type de fret** • **Tonnes.kms par type de commande**
	Réduire les déplacements professionnels en avion	***Réduire de 30% le kilométrage lié aux déplacements professionnels prévisionnels en avion d'ici 2024, soit 430 tonnes de CO_2e évitées et 50% d'ici 2030, soit 910 tonnes évitées.***	**Distance cumulée parcourue en avion**	**Nombre de kilomètres parcourus par voyage en avion**
	Maximiser le remplissage des containers afin d'en réduire leur fréquence	*La mutualisation des approvisionnements est une bonne pratique logistique qui peut permettre de réduire d'environ 10% les émissions de gaz à effet de serre liées au fret routier et maritime d'ici 2030.*	• Volume transporté à vide par voie maritime et routière • Proportion de poids/volume faisant l'objet d'un transport mutualisé sur le total transporté	• Volume à vide des containers transportés • Nombre de missions pratiquant une mutualisation avec d'autres ONGs
	Réduire le volume, le poids et le conditionnement des marchandises	*La réduction du volume et du poids du conditionnement des marchandises est une bonne pratique logistique qui permet de réduire d'environ 6% les émissions de gaz à effet de serre liées au fret aérien et routier.*	Poids et volume de conditionnement évité	Poids et volume du conditionnement dans le tonnage transporté
	Réduire la consommation d'énergie du parc de véhicules	***Réduire de 15% les émissions prévisionnelles liées à la consommation de carburant des véhicules pour l'année 2024, soit 350 tonnes de CO_2e évitées et 40% pour 2030 soit 1250 tonnes évitées.***	**Litres de carburant consommés par km parcouru**	• **Nombre de kilomètres parcourus** • **Quantité de litres de carburant achetés pour les véhicules**
Achats	Réduire l'impact environnemental des achats	***Réduire de 15% pour 2024 les émissions prévisionnelles liées au cycle de vie des biens et services achetés, soit 820 tonnes de CO_2e évitées et 50% pour 2030, soit 3380 tonnes évitées.***	**Evolution de la valeur des facteurs d'émission par catégorie de biens et services achetés**	• **Valeur financière ou quantité de biens et services utilisés par catégorie** • **Facteurs d'émissions de biens et services utilisés par catégorie**
	Réduire le nombre de tonnes kilomètres parcourus grâce aux achats régionaux	*Réduire de 10% d'ici 2024 et 30% d'ici 2030 les tonnes kilomètres transportées, grâce aux achats régionaux, soit une réduction de 120 tonnes de CO_2e évitées pour 2024 et 200 tonnes pour 2030.*	Tonnes kilomètres transportées par avion ou par fret maritime évitées grâce aux achats régionaux	• Poids et volume des achats effectués régionalement par rapport au poids/volume total acheté • Kilomètres parcourus des biens achetés régionalement
	Remplacer le plastique par des solutions alternatives	*L'objectif d'ALIMA est de bannir l'usage des sacs en plastique jetables d'ici 2024 et de réduire de 50% d'ici 2030 la quantité de plastique à usage non médical utilisé dans ses projets (distribution et emballages).*	• Proportion des bureaux et projets ayant banni l'usage des sacs en plastique à usage unique • Evolution de la quantité de plastique à usage non médical utilisé	• Nombre de bureaux et projets ayant banni l'usage de sacs en plastique à usage unique • Poids du conditionnement des items achetés • Nombre de tonnes et typologie des déchets plastiques
Energies et Bâtiments	Réduire le gaspillage d'énergie	*Réduire la consommation prévisionnelle de kilowatts/heure de 3% d'ici 2024, de 10% d'ici 2030, soit une réduction de 60 tonnes de CO_2e pour 2024 et 80 tonnes pour 2030.*	Consommation annuelle KWh par site évitée grâce à la mise en place d'outils ou de comportements, par rapport au total KWh consommés (année N/année N-1)	• Consommation annuelle d'électricité par site et par usage (ex. climatiseurs) • Documentation des nouvelles pratiques
	Réduire la consommation d'énergie des bâtiments	*Réduire la consommation prévisionnelle des kilowatts/heure consommés de 4% d'ici 2024 et 17% d'ici 2030, ceci équivaut à des réductions d'émissions de 80 tonnes de CO_2e pour 2024 et 135 tonnes pour 2030.*	Consommation annuelle en kWh par site évitée grâce au recours à des techniques d'isolation thermique ou de construction, par rapport au total KWh consommés (année N/année N-1)	• Consommation d'électricité annuelle par site et par bâtiment • Documentation des travaux ou techniques utilisées

Les indicateurs par solution - suite

	Solution	Résultats attendus	Indicateurs	Données à collecter
Energies et Bâtiments	Décarboner la consommation d'électricité	***En 2024, 30% des Kilowatts/heure consommés provient de sources d'énergies renouvelables et 80% d'ici 2030, soit une réduction d'émissions de 834 tonnes de CO_2e pour 2024 et de 3000 tonnes pour 2030.***	**Proportion de kWh consommés d'origine renouvelable par rapport au total**	• **Origine de l'électricité fournie par la grille d'approvisionnement locale ou nationale** • **Capacité de production installée par site du parc de générateurs, photovoltaïque et installations hybrides** • **Consommation d'énergie par site**
	Eviter les émissions de gaz à très fort potentiel de réchauffement	*D'ici 2024, 30% du parc de matériel réfrigérant fonctionnera avec des gaz non HFC et 100% en 2030. 100% du matériel sera décommissionné dans le cadre de filières responsables. L'émission d'environ 77 tonnes de CO_2e sera ainsi évitée pour 2030.*	• Taux de renouvellement annuel du parc de la chaine du froid et climatisation • Taux de recyclage des matériels en fin de vie dans des filières responsables	• Etat actualisé du parc de chaine de froid et climatiseurs par type et destination (entrées et sorties du parc, capacité, standards de qualité) • Nombre de matériels en fin de vie envoyés pour décommissionnement dans une filière de traitement responsable
	Réduire la consommation des matériels	*Réduire les kilowatts/heure consommés de 2% d'ici 2024 et 8% d'ici 2030, soit 40 tonnes de CO_2e évitées pour 2024 et 63 tonnes pour 2030.*	Proportion du parc de matériel à haut indice d'efficience énergétique	Etat actualisé du parc de matériel (quantité, qualité, efficience énergétique)
Déchets et Écosystèmes	**Réduire la pollution locale provenant de la mauvaise gestion des déchets**	***D'ici 2024, le siège ainsi que l'ensemble des coordinations et des projets réguliers auront mis en place un plan de gestion et de réduction des déchets, permettant d'éviter 40 tonnes de CO_2e en 2024 et 270 tonnes en 2030.***	• **Poids, volume, taux de recyclage des déchets produits par l'organisation (par site et au total)** • **Proportion de projets de plus de 3 mois ayant mis en place un plan de gestion des déchets**	• **Plans de gestion des déchets par projet** • **Poids, volume et type de destination de déchets produits (par site et au total)**
	Limiter les pollutions des sols, de l'eau et de l'air provenant des déchets médicaux	***D'ici 2024, 100% des projets médicaux ont mis en place, dans le cadre du plan de gestion des déchets, un système de ségrégation des déchets médicaux, la mise en œuvre des meilleures options environnementales réalisables.***	**Proportion des projets médicaux concernés pratiquant la ségrégation des déchets et mettant en œuvre les standards de traitement préconisés**	• **Plans de gestion des déchets** • **Poids, volume et destination des déchets produits (par site et total)** • **Parc actualisé d'incinérateurs haute température** • **Documentation des filières locales et régionales utilisées**
	Prévenir et limiter les dégradations de l'environnement générées par les projets	***D'ici 2024, 100% des projets de plus de 3 mois effectuent des analyses d'impact environnemental (AIE) de l'ouverture à la fermeture et ont intégré les meilleures options réalisables dans leur plan d'action.***	• **Proportion des projets ayant effectué une AIE (à l'ouverture ; à la fermeture ; annuellement)** • **Proportion des meilleures options réalisables adoptées dans les plans d'action et mises en œuvre**	• **Nombre d'AIE documentées** • **Plans d'action annuels**
	Préserver la ressource en eau	***D'ici 2024, 100% des projets de plus de 3 mois ont mis en œuvre les meilleures options environnementales réalisables liées à la gestion de la ressource en eau issue des analyses d'impact environnemental.***	**Proportion des meilleures options réalisables liées à la gestion de l'eau adoptées dans les plans d'action et mises en oeuvre**	• **Consommation d'eau et source par site ou projet** • **Collecte, production d'eau potable et source par site ou projet** • **Quantité et destination des eaux usées**
Digital et Transversal	**Réduire les émissions de gaz à effet de serre issues du numérique**	*Réduire le taux de renouvellement des équipements numériques de 25% d'ici 2024 et de 50% d'ici 2030, soit une réduction de 78 tonnes de CO_2e en 2024, et 210 tonnes en 2030.*	• Taux de renouvellement annuel du parc numérique • Durée de vie moyenne d'utilisation des équipements par catégorie • Proportion de fournisseurs labélisés (matériels et services)	• Etat actualisé du parc de matériel IT (entrées/sorties) • Données de cycle de vie du matériel acheté • Quantité de données numériques échangées et stockées au niveau de l'organisation
	Systématiser au quotidien les pratiques éco-responsables, favoriser la sensibilisation et l'implication de chacun	*Systématiser les bonnes pratiques et réduire de 5% les émissions prévisionnelles liées aux déplacements domicile-travail d'ici 2024 et 15% d'ici 2030, soit respectivement 28 et 120 tonnes de CO_2e évitées.*	• Proportion des coordinations et projets ayant mis en œuvre la charte des bonnes pratiques et nommé un référent 'green' • Evolution des modes de transport du personnel pour les trajets domicile travail	• Publication et affichage de la charte des bonnes pratiques • Nombre de référents 'green' chargés de sensibilisation • Etat actualisé des modes et quantité de transport utilisés par les collaborateurs
	Avancer vers la réalisation d'un siège bas carbone	*D'ici 2024, l'objectif d'ALIMA est d'acter ou non la construction d'un siège bas carbone.*	• Réalisation d'une étude de faisabilité en 2023 • Prise de décision sur la base d'une étude de faisabilité	• Etude de faisabilité • Compte-rendu du Comité de direction

Les indicateurs de moyens

Objectif	Résultats attendus	Indicateurs	Données à collecter
Mesurer les émissions de carbone, la quantité et la typologie des déchets de l'organisation	Des systèmes de mesure et de monitoring pour les émissions carbone et les déchets solides et liquides sont en place pour l'ensemble de l'organisation.	• **Publication annuelle d'un bilan carbone (oui/non)** • **Recensement annuel des données clés concernant les déchets à partir de 2022 (oui/non)**	• Tonnes de CO_2e par poste d'émission pour les scopes 1,2, 3 • Tonnes et typologie des déchets
Assurer le pilotage, le suivi et la redevabilité sur les engagements pris et les projets identifiés dans la feuille de route	• Un chef de projet Environnement a été recruté. • Un rapport d'avancement est produit chaque année.	• **Chef de projet Environnement en poste dès 2022 (oui/non)** • **Disponibilité des rapports annuels d'avancement (oui/non)**	• Organigramme du personnel • Tableau de bord de suivi des projets, reprenant l'ensemble des indicateurs
Intégrer l'expertise technique indispensable au sein de l'organisation	• Un chef de projet 'achats responsables' a été nommé. • Un référent eau, hygiène, déchets a été nommé/recruté. • Des partenariats externes sont en place pour les achats/approvisionnement et l'énergie.	• **Chef de projet 'achats responsable' en poste** • **Référent eau, hygiène, déchets en poste** • **Partenariats techniques en place pour les achats et l'énergie renouvelable**	• Gouvernance de projet • Organigramme du personnel • Accords de partenariats techniques
Former le personnel pour leur donner les moyens de concrétiser les engagements environnementaux d'ALIMA	• Les formations indispensables ont été dispensées à l'ensemble des personnels ciblés. • 100% du personnel ont suivi les modules de sensibilisation (ex: MOOC Feuille de route). • Les aspects environnementaux sont systématiquement intégrés dans les formations logistiques.	• **Nombre de formations réalisées** • **Proportion des formations indispensables réalisées et des sessions de sensibilisation suivies** • **Pourcentage du staff ciblé ayant reçu la formation et les modules de sensibilisation** • **Proportion des formations logistiques intégrant des modules environnementaux**	• Liste des formations • Nombre de staff ayant reçu la formation et/ ou suivi le module de sensibilisation • Nombre de staff ciblé • Modules logistique environnementale
Intégrer la responsabilité environnementale dans les profils de poste des managers opérationnels et techniques	• Les profils de poste des responsables de desk, des chefs de mission et des coordinateurs de projet terrain décrivent leur responsabilité environnementale et tâches associées. • Les profils de poste des responsables logistiques, médicaux et administratifs, au siège comme sur le terrain, précisent leur responsabilité environnementale et tâches associées.	• **Révision des profils de poste ciblés (oui/non)**	• Fiches de poste concernées
Intégrer dans le cycle de programmation les engagements environnementaux et les moyens associés pour les réaliser	Chaque plan d'action annuel informe des actions entreprises pour contribuer à la réalisation des engagements de la feuille de route, fixe les objectifs annuels et intègre les moyens nécessaires dans le budget. Les demandes de financement aux bailleurs intègrent les moyens pour réalisation des objectifs à l'échelle des projets.	• **Proportion des plans d'action qui intègrent les engagements environnementaux** • **Proportion des budgets et demandes de financement ayant intégré les moyens nécessaires aux objectifs de la feuille de route**	• Contenu des plans d'action pays et projet • Contenu des budgets et demandes de financement
Partager l'expérience d'ALIMA avec ses partenaires opérationnels et ses pairs	Une capacité interne est établie pour transmettre l'expérience et le savoir faire d'ALIMA avec ses partenaires et pairs.	• **Nombre de personnels entrainés au transfert de savoir et d'expérience**	• Liste des personnes focales internes

Les référents solutions

Animation: Jérémy Coutelle, Chef de projet environnement

	Solution	Référent
Transports	Augmenter la part du fret maritime dans le transport de marchandises	Gestionnaire approvisionnement - Nafi D
	Réduire les déplacements professionnels en avion	Chargé de l'administration du personnel - Ibra B
	Maximiser le remplissage des containers afin d'en réduire leur fréquence	Gestionnaire approvisionnement - Nafi D
	Réduire le volume, le poids et le conditionnement des marchandises	Gestionnaire approvisionnement - Nafi D
	Réduire la consommation d'énergie du parc de véhicules	Directeur adjoint aux opérations en charge de la logistique (DAOL) - Hassan B
Achats	Réduire l'impact environnemental des achats	Gestionnaire approvisionnement - Nafi D
	Réduire le nombre de tonnes kilomètres parcourus grâce aux achats régionaux	Gestionnaire approvisionnement - Nafi D
	Remplacer le plastique par des solutions alternatives	DAOL - Hassan B
Energies et Bâtiments	Réduire le gaspillage d'énergie	Chef de projet environnement (CPE) - Jérémy C Chargée des services généraux (CSG) - Mariam T
	Réduire la consommation d'énergie des bâtiments	Référent logistique (LOG DESK 2) - Véronique R DAOL - Hassan B
	Décarboner la consommation d'électricité	DAOL - Hassan B
	Eviter les émissions de gaz à très fort potentiel de réchauffement	DAOL - Hassan B
	Réduire la consommation des matériels	DAOL - Hassan B
Déchets et Écosystèmes	Réduire la pollution locale provenant de la mauvaise gestion des déchets	LOG DESK 2 - Véronique R
	Limiter les pollutions des sols, de l'eau et de l'air provenant des déchets médicaux	Référent WASH
	Prévenir et limiter les dégradations de l'environnement générées par les projets	Référent WASH
	Préserver la ressource en eau	Référent WASH
Digital et Transversal	Réduire les émissions de gaz à effet de serre issues du numérique	Résponsable service informatique - Joel K
	Systématiser au quotidien les pratiques éco-responsables, favoriser la sensibilisation et l'implication de chacun	CSG - Mariam T CPE - Jérémy C
	Avancer vers la réalisation d'un siège bas carbone	Directeur général adjoint - Henri L

Les 5 solutions sur la decarbonation qui font plus de 85% de l'impact attendu

Les solutions principales liées à la reduction des pollutions locales

CONTRIBUTEURS

ALIMA

Merci à l'ensemble des membres d'ALIMA et de ses partenaires qui ont participé à la co-construction de la feuille de route, via des entretiens, la réponse à des questionnaires, la participation à des ateliers, la proposition de solutions sur la plateforme participative, et le regard technique sur la faisabilité des solutions.

COMITÉ PILOTAGE
Guillaume LE DUC
Harouna SOULEY
Henri LEBLANC
Jean-Paul MUSHENVULA
Thomas BOUNAMEAUX
Véronique RÉGAL

RÉFÉRENTS SOLUTIONS
Apolline TROUBAT
Clémentine COLAS
Hassan BOUZIANE
Ibra BADIANE
Miguel GODONOU
Nafy DIENG
Pauline MICHAVILLA
Sébastien KUSZNIER

THE CLIMATE ACTION ACCELERATOR

Bruno JOCHUM
Cédric MARTIN
Cécile CROS
Estelle GOUENARD
François DELFOSSE
Jean COLRAT
Pascal CARRE
Pierre BEURRIER

Édition et mise en page
Zaninka NTAGUNGIRA

Sous la direction de
Henri LEBLANC | Directeur général adjoint, ALIMA
Bruno JOCHUM | Directeur général, The Climate Action Accelerator

ALIMA, face aux enjeux du climat et de l'environnement 2020-2030

AVRIL 2022

VERSION 2 | 05/04/2022

ALIMA (The Alliance for International Medical Action) est une ONG médicale humanitaire créée en 2009, qui a pour objectif de fournir des soins de santé de qualité aux personnes les plus vulnérables, en zone de forte mortalité lors de situations d'urgence et de crises. ALIMA s'appuie sur un mode opératoire fondé sur le partenariat avec des acteurs humanitaires nationaux et les communautés locales, et s'est ainsi imposée comme un acteur incontournable de l'humanitaire médical en Afrique. L'ambition d'ALIMA est de révolutionner l'aide médicale d'urgence et de transformer la médecine humanitaire en favorisant la recherche, l'innovation pour renforcer l'impact des actions humanitaires. En 12 ans, ALIMA a soigné plus de 7 millions de patients dans 14 pays et a lancé plus de 30 projets de recherche, notamment sur la malnutrition, le paludisme, la maladie à virus Ebola, la COVID-19 et la fièvre de Lassa.

www.alima.ngo

Contact: Jérémy Coutelle - Chef de projet environnement
jeremy.coutelle@alima.ngo

The Climate Action Accelerator est une initiative à but non lucratif basée à Genève qui vise de contenir le réchauffement de la planète en dessous de 2°C et d'éviter le risque d'une dangereuse dérive. Son objectif est de contribuer à faire évoluer les secteurs de l'aide, de la santé et de l'enseignement supérieure vers une transformation radicale de leurs pratiques, grâce à une augmentation exponentielle du nombre d'organisations poursuivant des cibles de réduction d'émissions. En montrant que l'action directe est possible, accessible et bénéfique, ces organisations influenceront leurs écosystèmes et accéléreront la mise en œuvre de solutions climatiques durables.

www.climateactionaccelerator.org

Contact: Zaninka Ntagungira - Junior programme officer
zaninka.ntagungira@climateactionaccelerator.org